



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Formulaire de proposition  
pour financer  
la mobilisation sur :  
les initiatives du Programme de protection  
du poisson et de son habitat  
et  
du Programme sur les espèces en péril  
2023-2024

Février 2023

À Pêches et Océans Canada (MPO), deux programmes de financement appuient la mobilisation sur les initiatives relatives à la conservation et à la protection du poisson et de son habitat ainsi que les espèces aquatiques en péril :

- Programme du patrimoine naturel
- Programme pour la participation autochtone sur les habitats (PPAH)

En 2023-2024, le MPO tiendra des séances de mobilisation auprès des peuples autochtones dans plusieurs secteurs de programme, notamment :

#### **Programme sur les espèces en péril**

- Ébauche – Cadre pour la conservation des espèces en péril aquatiques : une approche multi-espèces

#### **Programme de protection du poisson et de son habitat**

- Ébauche – Politique sur l'application de mesures visant à compenser les effets néfastes sur le poisson et son habitat (Politique de compensation)
- Ébauche – Lignes directrices sur l'établissement et la gestion de réserves d'habitats (Lignes directrices sur les réserves d'habitats)
- Codes de pratique provisoires

Le Ministère a déjà mené des séances de mobilisation sur ces sujets, et les renseignements sont accessibles à Parlons habitat du poisson. Les renseignements à jour seront affichés sur ce site Web lorsque la prochaine étape de mobilisation sera lancée, et des avis de MPO seront envoyés pour indiquer les possibilités de participation aux séances d'information nationales. Certains sujets peuvent également être soutenus par des séances d'informations régionales.

Le tableau suivant fournit des renseignements détaillés sur chaque sujet, les documents qui seront disponibles et le calendrier de mobilisation prévu.

#### **Ébauche – Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril**

MPO – Le personnel du Programme sur les espèces en péril sollicite des commentaires sur une nouvelle approche visant à assurer la conservation des espèces aquatiques en péril du Canada. Ce Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril servira de guide stratégique pour l'application d'approches plurispécifiques, ce qui aidera le MPO à s'acquitter de ses responsabilités sous le régime de la Loi sur les espèces en péril.

MPO – Le personnel du Programme sur les espèces en péril a mené des séances de mobilisation sur les concepts clés liés aux approches plurispécifiques en mai et novembre 2022. En s'appuyant sur les observations reçues, le MPO a élaboré une ébauche du cadre et demande aux intervenants de l'examiner et de formuler des commentaires à ce sujet. L'ébauche énonce des principes, des critères et des recommandations sur les approches plurispécifiques en matière de conservation.

#### **Documents disponibles**

- Ébauche du Cadre
- Présentation pour les séances d'information
- Fiche d'information
- Sondage

#### **Calendrier de mobilisation : avril – novembre 2023**

## **Ébauche – Politique sur l’application de mesures visant à compenser les effets néfastes sur le poisson et son habitat (Politique de compensation)**

MPO – Le personnel du Programme de protection du poisson et de son habitat sollicite des commentaires sur l’ébauche de la *Politique sur l’application de mesures visant à compenser les effets néfastes sur le poisson et son habitat* (Politique de compensation)

La Politique de compensation établira les principes liés à l’application de mesures visant à compenser les effets sur le poisson et son habitat lorsque le promoteur doit obtenir une autorisation pour réaliser des ouvrages, entreprises ou activités ayant une incidence sur le poisson et son habitat. Il fournira également des conseils sur la préparation d’un plan compensatoire.

Le MPO a déjà mené des consultations sur les concepts clés lors des séances de mobilisation de 2021 (vague 1), et les commentaires ont été intégrés dans la Politique provisoire.

### **Documents disponibles**

- Ébauche – Politique de compensation
- Présentation pour les séances d’information
- Fiche d’information

**Calendrier de mobilisation : avril 2023 – 1<sup>er</sup> mars 2024**

## **Ébauche – Lignes directrices sur l’établissement et la gestion de réserves d’habitats (Lignes directrices sur les réserves d’habitats)**

MPO – Le personnel du Programme de protection du poisson et de son habitat sollicite des commentaires sur l’ébauche des *Lignes directrices sur l’établissement et la gestion de réserves d’habitats* (Lignes directrices sur les réserves d’habitats)

Les Lignes directrices mettront l’accent sur l’administration des réserves d’habitats conformément aux dispositions relatives au poisson et à son habitat de la *Loi sur les pêches*.

Le MPO a déjà mené des consultations sur les concepts clés lors des séances de mobilisation de 2021 (vague 1), et les commentaires ont été intégrés dans les Lignes directrices provisoires.

### **Documents disponibles**

- Ébauche des Lignes directrices sur les réserves d’habitats
- Présentation pour les séances d’information
- Fiche d’information

**Calendrier de mobilisation : avril 2023 – 1<sup>er</sup> mars 2024**

## **Codes de pratique provisoires**

MPO – Le personnel du Programme de protection du poisson et de son habitat publiera quatre nouveaux codes de pratique provisoires sur :

- l’entretien et la réparation des ponts
- les quais et les remises à bateaux
- d’autres éléments à déterminer

Le MPO sollicitera des commentaires sur la clarté et la portée des nouveaux codes de pratique

provisaires, et ce, pour valider et améliorer les mesures d'évitement et d'atténuation des effets sur le poisson et son habitat et améliorer les conditions d'utilisation des documents, au besoin.

Les codes de pratiques précisent les procédures, pratiques ou normes à respecter pour éviter la mort du poisson ou la détérioration, destruction ou perturbation de son habitat.

Ces codes s'appliquent aux ouvrages, entreprises et activités au cours des différentes étapes du cycle de développement, comme la construction, l'exploitation, l'entretien et la mise hors service, pouvant avoir lieu à proximité des plans d'eau.

### [Les codes de pratiques actuels](#)

#### **Documents disponibles**

- Jusqu'à quatre (4) codes de pratique provisoires
- Fiche d'information

#### **Calendrier de mobilisation : avril 2023 – 1<sup>er</sup> mars 2024**

Les activités prévues associées à la mobilisation devraient inclure :

- la préparation de séances d'information nationales ou régionales et la participation aux séances (à l'exception des codes de pratique provisoires);
- l'examen des documents provisoires et des codes de pratique provisoires;
- la préparation des documents provisoires et des codes de pratique provisoires et la formulation de commentaires à ce sujet;
- la préparation de l'ébauche du Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril et la formulation de commentaires à ce sujet, et/ou la réalisation d'un sondage sur l'ébauche du Cadre.

Des fonds sont disponibles pour les activités de chaque sujet.

#### **Financement**

Pour appuyer la participation aux sujets de mobilisation, des fonds sont disponibles pour les communautés individuelles afin qu'elles fournissent des commentaires sur les sujets de mobilisation, ainsi que pour les communautés ou les organisations qui peuvent coordonner les commentaires et la rétroaction sur les sujets de mobilisation au nom de plusieurs communautés.

Le financement offert dépendra du financement disponible, des activités proposées, du nombre de communautés autochtones qui participeront et des montants suggérés suivants par sujet de mobilisation :

- une (1) communauté – 7 500 \$
- de 2 à 10 communautés – 15 000 \$
- de 11 à 30 communautés - 30 000 \$
- de 31 à 49 communautés - 45 000 \$
- de 50 communautés ou plus - 60 000 \$

Les demandeurs intéressés doivent remplir ce Formulaire de proposition afin que leur demande soit examinée aux fins de financement. Toutes les parties du formulaire doivent être remplies

pour que la proposition soit prise en considération. Si une proposition est sélectionnée, le demandeur devra soumettre des renseignements supplémentaires dans le cadre des négociations sur l'accord.

Les renseignements fournis à Pêches et Océans Canada seront traités conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ces lois régissent, protègent et limitent la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels, financiers et techniques par les ministères et organismes du gouvernement fédéral.

**Nota** : la soumission d'un formulaire de proposition **ne garantit pas le financement**.

---

Le Formulaire de proposition rempli doit être envoyé par courriel au coordonnateur régional du MPO au plus tard, le 2 février, 2024, à 23 h 59, heure du Pacifique, afin que la proposition soit prise en considération.

Le MPO entend traiter les demandes dès leur réception; nous vous encourageons donc à soumettre le formulaire rempli le plus tôt possible afin qu'une décision soit rendue sur le financement.

Si vous éprouvez des difficultés quant à la soumission de la proposition par courriel, veuillez communiquer avec le coordonnateur régional du MPO pour une solution de rechange. À noter que toutes les demandes doivent être complètes et reçues avant l'échéance afin qu'elles soient prises en considération.

Si vous avez besoin d'aide ou de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le coordonnateur régional du MPO de la région visée par la proposition.

### **Coordonnées des coordonnateurs régionaux du MPO**

Colombie Britannique : [DFO.PACIHPP-PPAHPAC.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.PACIHPP-PPAHPAC.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Alberta : [DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Saskatchewan : [DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Manitoba : [DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Ontario : [DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Québec : [DFO.QUEIHPP-PPAHQUE.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.QUEIHPP-PPAHQUE.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Nouveau Brunswick : [DFO.GLFIHPP-PPAHGLF.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.GLFIHPP-PPAHGLF.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Nouvelle Écosse : [DFO.MARIHPP-PPAHMAR.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.MARIHPP-PPAHMAR.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Île du Prince Édouard : [DFO.GLFIHPP-PPAHGLF.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.GLFIHPP-PPAHGLF.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Terre Neuve et Labrador : [DFO.NLIHPP-PPAHTNL.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.NLIHPP-PPAHTNL.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Yukon: [DFO.PACIHPP-PPAHPAC.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.PACIHPP-PPAHPAC.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Territoires du Nord Ouest : [DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Nunavut: [DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.CAIHPP-PPAHCA.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

Capitale nationale : [DFO.NCRIHPP-PPAHRCN.MPO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:DFO.NCRIHPP-PPAHRCN.MPO@DFO-MPO.GC.CA)

# Formulaire de proposition de financement – Mobilisation

Initiatives du Programme sur les espèces en péril et du  
Programme de protection du poisson et de son habitat  
2023-2024

**Notez :** À moins d'autre indication, tous les champs doivent être remplis.

## 1. Sujet de mobilisation

Voici les sujets visés par la mobilisation :

### Programme sur les espèces en péril

- Ébauche – Cadre pour la conservation des espèces en péril aquatiques : une approche multi-espèces

### Programme de protection du poisson et de son habitat

- Ébauche – Politique sur l'application de mesures visant à compenser les effets néfastes sur le poisson et son habitat (Politique de compensation)
- Ébauche – Lignes directrices sur l'établissement et la gestion de réserves d'habitats (Lignes directrices sur les réserves d'habitats)
- Codes de pratique provisoires

## 2. Demandeur

Saisir les renseignements sur le demandeur et la personne-ressource principale.

Nom de l'institution/organisme/organisation :

Type d'organisation :

Titre et nom de la personne ressource:

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Adresse postale :

Adresse Web de l'institution/organisme/organisation :

### 3. Description de l'organisation du demandeur

Veillez fournir une description brève de votre organisation, notamment son mandat, ses objectifs, sa structure et son intérêt pour le sujet visé par la mobilisation. Maximum de 300 mots.

### 4. Demande de financement

Dans le tableau ci dessous, indiquer les sujets d'intérêt visés par la mobilisation ainsi que le financement demandé (indiqué ci dessus) et combien de communautés vous proposez de mobiliser ou de coordonner.

Sujet	Indiquez si vous êtes intéressé (Oui/Non)	Nombre de communautés que vous proposez de coordonner	Montant du financement demandé (voir le page 3 pour les montants suggérés)
Ébauche – Cadre pour la conservation des espèces en péril aquatiques : une approche multi-espèces			
Ébauche – Politique sur l'application de mesures visant à compenser les effets néfastes sur le poisson et son habitat (Politique de compensation)			
Ébauche – Lignes directrices sur l'établissement et la gestion de réserves d'habitats (Lignes directrices sur les réserves d'habitats)			
Codes de pratique provisoires			
<b>Total</b>			

### 5. Activités admissibles et dépenses projetées

Les activités prévues associées à la mobilisation devraient comporter :

- la préparation de séances d'information nationales ou régionales, et la participation à ces séances (à l'exception des codes de pratique provisoires);
- l'examen des documents provisoires et des codes de pratique provisoires;
- la préparation des documents provisoires et des codes de pratique provisoires et la formulation de commentaires à ce sujet;
- la préparation de l'ébauche du Cadre pour la conservation des espèces aquatiques en péril et le formulaire de commentaires à ce sujet, ou la conduite d'un sondage sur le cadre provisoire.

Veillez fournir une description (section 6 ci-dessous) des activités proposées, des dépenses et indiquer le(s) montant(s) associé(s) pour chaque catégorie de dépenses, en tenant compte seulement de celles financées en tout ou en partie par le MPO.



## **6. Description**

Veillez fournir une description des tâches, activités et processus à utiliser pour la mobilisation. Maximum de 500 mots.

Veillez indiquer les résultats (produits livrables), y compris les commentaires et les commentaires au MPO sur les sujets de mobilisation. Maximum de 500 mots.

## 6.1 Dépenses projetées pour 2023-2024

Sujet(s) de mobilisation:

Catégorie de dépenses	Description et ventilation des dépenses	Financement demandé
<p><b>Salaires, traitements et autres coûts de main-d'oeuvre, comme les avantages sociaux payés par l'employeur</b></p>	<p>Titre de l'employé :</p> <p>Taux journalier/horaire : \$</p> <p>Temps requis pour les activités (jours/heures) + les avantages sociaux payés par l'employeur : \$</p>	<p>\$</p>
<p><b>Honoraires et offrandes cérémonielles</b></p> <p>Honoraires pour les aînés ou les détenteurs de connaissances autochtones</p> <p>Offrandes cérémonielles</p>	<p>Nombre de personnes recevant des honoraires (les aînés ou les détenteurs de connaissances autochtones) :</p> <p>Taux des honoraires par jour x nombre de jours : \$</p> <p>Offrandes cérémoniels : \$</p>	<p>\$</p>
<p><b>Services professionnels et spécialisés</b></p>	<p>Nom/entreprise du professionnel :</p> <p>Description des activités à entreprendre :</p> <p>Coût total, y compris les déplacements : \$</p>	<p>\$</p>
<p><b>Frais de déplacement</b> – les montants, y compris les repas et l'hébergement, seront basés sur les taux et les indemnités indiqués dans la <a href="#">Directive sur les voyages du Conseil national mixte (CNM)</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Préface du Répertoire 2023 des établissements d'hébergement et des entreprises de location de véhicules – TPSGC (tpsgc-pwgsc.gc.ca)</a></li> <li>• <a href="#">Appendice B – Taux par kilomètre – Modules 1, 2 et 3 (njc-cnm.gc.ca)</a></li> <li>• <a href="#">Appendice C – Indemnités – Modules 1, 2 et 3 (njc-cnm.gc.ca)</a></li> </ul>	<p>Description du voyage/but du voyage :</p> <p>Kilométrage : # km x taux/km : \$</p> <p>Hébergement : emplacement # de personnes x prix par nuit x # nuits : \$</p> <p>Repas/Indemnités : # de personnes x repas/taux d'allocation x # jours: \$</p>	<p>\$</p>

Catégorie de dépenses	Description et ventilation des dépenses	Financement demandé
<p><b>Coûts associés à un atelier, une réunion ou une conférence pertinente</b></p> <p>(comme l'accueil conformément à la <a href="#">Directive sur les voyages du CNM du Conseil national mixte</a>)</p>	<p>Description de l'utilisation de la salle de réunion :</p> <p>Coût de la salle de réunion/jour x # de jours : \$</p> <p>Expliquer en quoi consistent les frais d'accueil :</p> <p>Nombre de participants :</p> <p>Frais d'accueil/jour x # de jours : \$</p> <p>Coûts audiovisuels de l'installation/jour x # de jours : \$</p>	\$
<p><b>Documents de sensibilisation (p. ex. frais d'impression)</b></p>	<p>Description du matériel de sensibilisation :</p> <p># de documents x # de copies x \$ par copie : \$</p>	\$
<p><b>Services de communications réseau, audio/vidéo et données</b></p>	<p>Description des services de communication :</p> <p>Type de service x # de jours : \$</p>	\$
<p><b>Achat ou location d'équipement et entretien (réparations)</b></p>	<p>Description comprenant le(s) type(s) d'équipement :</p> <p>Frais de location x durée de location : \$</p>	\$

Catégorie de dépenses	Description et ventilation des dépenses	Financement demandé
<b>Matériaux et fournitures</b>	Description des matériaux :  Type de matériaux x # : \$	\$
<b>Les frais généraux administratifs sont plafonnés à 10 % du montant total de la contribution</b> (Comprend l'entretien des locaux à bureaux, les lignes téléphoniques, l'accès Internet, l'administration des ressources humaines, la photocopie, etc.)	\$	\$
<b>Total</b>		\$

## 7. Mesures de rendement

Veuillez indiquer les avantages prévus.

Nombre de communautés ayant été consultés et participant (le bénéficiaire et le MPO ne doivent pas être considérés comme des partenaires) :

Nombre d'activités de sensibilisation (présentations, ateliers, etc.) :

Nombre de collectivités bénéficiaires :

Nombre de possibilités et de mesures susceptibles de se poursuivre au delà de l'initiative :

Nombre de personnes ayant suivi la formation (s'il y a lieu) :

## 8. Sources of Support

Veillez indiquer toutes les sources de soutien en nature ou en espèces liées à l'ouvrage proposé dans les tableaux ci dessous. Inclure une brève description du type de dépenses et indiquer les montants associés à chaque source. Il importe de signaler que si votre proposition est approuvée, il se peut qu'une lettre confirmant le soutien en espèces provenant d'autres sources soit demandée, selon le montant.

### 8.1 Sources de soutien pour 2023-2024

Nom de l'organisation, description des activités à financer et valeur du soutien	Valeur en \$ du soutien fédéral en nature et en espèces	Valeur en \$ du soutien en nature et en espèces fourni par d'autres gouvernements	Valeur en \$ d'autres formes de soutien en nature et en espèces	Soutien total en \$	Confirmé Oui/Non

## 9. Signature

Svp noter : Aucun renseignement supplémentaire reçu après la date limite ne sera pris en considération.

Je confirme que, à ma connaissance, tous les renseignements contenus dans le présent formulaire de proposition sont exacts.

### Demandeur principal

Nom :	
Titre :	
Date :	
Signature :	